

Membre du « Comité Opérationnel chargé de l'expérimentation
sur l'abaissement de l'exposition aux champs électromagnétiques »
dans le cadre du Grenelle des Ondes.

Membre du « **Rassemblement pour la Planète** »

Paris, le 28 Août 2012

Recommandé A.R.

Lettre ouverte

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales et de la Santé
**MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ**
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Objet : Technologies sans fil dans les écoles

Copie à **Monsieur Vincent PEILLON, Ministre de l'éducation nationale**

Madame la Ministre,

Le déploiement des technologies sans fil dans le cadre scolaire suscite des interrogations croissantes, eu égard aux preuves de plus en plus nombreuses d'incidences de ces technologies sur la santé, en particulier celle des plus jeunes.

En dernier lieu, les radiofréquences, groupe technologique qui englobe aussi bien les téléphones mobiles que leurs antennes, les téléphones sans-fil et le Wi-Fi, ont été classées « cancérogènes possibles pour l'homme » (groupe 2B) par l'OMS (décision du 31 mai 2011).

Le cancer n'est, à vrai dire, pas la seule pathologie concernée. Les troubles neurologiques, tels que l'autisme, ou les troubles divers du comportement et de l'attention, se sont développées de façon cohérente dans le temps et l'espace avec le déploiement des technologies sans fil, le lien entre ces deux phénomènes étant mis en évidence par des travaux indépendants, en particulier ceux du scientifique américain Georges Carlo.

En réaction à ces alertes scientifiques, de nombreux responsables politiques et éducatifs dans le monde ont pris la décision, inspirée par le principe de précaution, voire la prudence la plus élémentaire, de bannir ces technologies de la salle de classe. C'est le cas en Bavière, et dans de nombreuses écoles privées canadiennes. Récemment, fait inédit, le vice-ministre israélien de la santé, Yaakov Litzman, s'est joint à une action initiée par des citoyens, comprenant notamment une action en justice, pour demander à son collègue chargé de l'éducation d'interdire l'installation du Wi-Fi dans les salles de classes.

Le Conseil de l'Europe a, dans une recommandation du 30 mai 2011 (Résolution 1815), demandé d'interdire le Wi-Fi et les téléphones portables dans les établissements scolaires.

Ce qui est pertinent à l'étranger et en Europe l'est aussi chez nous, les champs électro-magnétiques et leurs dangers ne s'arrêtent pas aux frontières... Pourquoi ne pas suivre ces exemples et agir maintenant ?

Il ne s'agit nullement de prohiber l'usage d'Internet et du numérique en classe ; bien entendu, ces outils sont indispensables !! Ce sont les technologies sans fil qui sont en cause. Or, le problème est d'autant plus facile à résoudre qu'une alternative sûre existe : ce sont les connexions filaires. En présence d'une alternative aussi robuste et aussi saine, le problème de l'introduction des technologies sans fil à l'école ne devrait même pas se poser !!

Quel parent d'élève recevrait sans réagir l'annonce selon laquelle les murs de la classe vont être repeints avec un cancérogène possible ? Et si ce cancérogène est en fait une technologie de l'information, quelle est la différence ?

En vain argumenterait-on que l'exposition en cause est de faible puissance. Même faible (et elle est loin de toujours l'être, quand 30 ordinateurs se connectent en Wi-Fi en même temps), cette exposition est continue, or l'histoire des sciences montre qu'on a toujours sous-estimé l'impact des faibles doses à exposition continue (pesticides, perturbateurs endocriniens...). En outre, elle vient s'ajouter au « bain d'ondes » dans lequel nos enfants baignent déjà, avec des effets cocktails qui ne sont absolument pas maîtrisés. Ne répétons pas indéfiniment les mêmes erreurs SVP, surtout s'agissant de nos enfants !!

Comptant sur votre action déterminée pour remplacer le Wi-Fi à l'école par des solutions filaires et choisir ces solutions lors de premiers équipements, l'association Robin des Toits vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ses sentiments respectueux et dévoués.

Etienne CENDRIER
Porte-Parole national